SQ
Terre d'innovations

PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

6.2.4. Plan des servitudes au sol

Magny-les-Hameaux

ELABORATION

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil d'agglomération du 23/02/2017

Le Président,
Michel Laugier

Date de mise en enquête : 05/11/2015
Date de mise à jour: 21/11/2014
Date d'impression: 25/11/2014

Le Bois Etienne - BP 90108 - 78910 Teyran Cedex
Tél : 01 34 44 85 80 - www.saqs.fr

ÉLANCOURT
GUYANCOURT
LA VERRIÈRE
MAGNY-LES-HAMEAUX
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
TRAPPES
VOISINS-LE-BRETONNEUX

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Limite de commune

Cimetière

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux

NON REPRESENTE - Cours d'eau concerné : Mérantaise

NON REPRESENTE - Cours d'eau concerné : Le Rhodon (affluent de l'Yvette)

AC1 - Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

Monument historique classé

Monument historique classé

Monument historique inscrit

Périmètre de protection monument classé

Périmètre de protection monument inscrit

AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés

Site classé

Site inscrit

EL11 - Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération

NON REPRESENTE - Voie concernée : Déviation RD91

NON REPRESENTE - Voie concernée : RD 36

I3 - Servitude relative au transport de gaz naturel

Poste de gaz

Canalisation de transport de gaz

I4 - Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

Poste

Ligne électrique aérienne

Ligne électrique souterraine

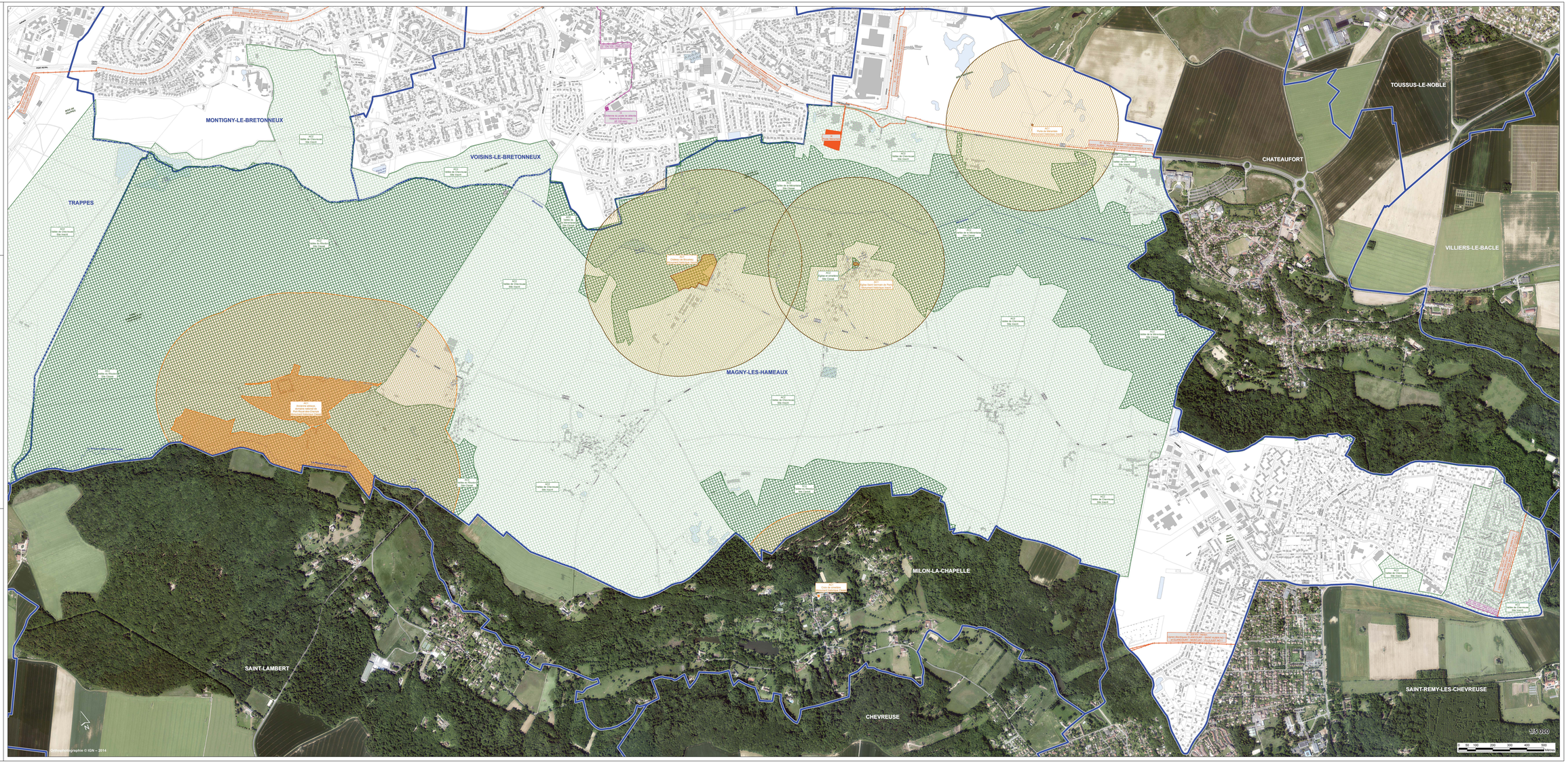

Orthophotographie © IGN – 2014